



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38374>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-38374**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SDIS 62

Correspondant : GAINETDINOFF Hélène

Adresse : 18 rue René Cassin, 62052 SAINT LAURENT BLANGY CEDEX

Coordonnées :

Téléphone : 0321218108

Courriel : marches@sdis62.fr

Adresse internet : <http://sdis62.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://sdis62.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_763_1008729.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture de consommables pour prise en charge d'une hémorragie externe massive

Lieu d'exécution et de livraison : SDIS 62 18 rue René CASSIN - ZA des Chemins croisés, 62223 SAINT LAURENT BLANGY

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation concerne la fourniture de consommables pour prise en charge d'une hémorragie massive pour les besoins de la Pharmacie à Usage Intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais. En application de l'article L.2125-1 du Code de la Commande Publique, la consultation donnera lieu à un accord cadre. Il s'agit d'un accord-cadre de fournitures à bons de commande, alloti, conclu sans montant minimum et avec montants maximum indiqués ci-dessous.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget du SDIS. Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés : En plus de ces justifications, les candidats devront produire pour les spécialités concernées les justifications suivantes : - autorisations de mise sur le marché (A.M.M) - pièces relatives au statut d'établissement pharmaceutique du candidat ainsi que l'identité et les coordonnées du ou des pharmaciens gérants responsables de la délivrance lorsque les produits sont soumis à l'A.M.M.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/04/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PA24027

Renseignements complémentaires : Le marché est passé pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification au titulaire. Il pourra ensuite être renouvelé deux fois, par tacite reconduction, pour la même durée et les mêmes montants. **ECHANTILLONS A REMETTRE OBLIGATOIREMENT :** Le soumissionnaire fournira un échantillon de chaque produit figurant dans le Bordereau de Prix Unitaires, afin de pouvoir en apprécier sa valeur technique. L'échantillon devra présenter des caractéristiques identiques au produit qui sera fourni dans le cadre de l'exécution du marché. Les échantillons sont à remettre obligatoirement avant la date et l'heure limites indiquées. La remise des échantillons est obligatoire, par conséquent si un des échantillons demandés était manquant, l'offre du soumissionnaire ne sera pas analysée et serait déclarée irrecevable. Les échantillons du titulaire seront conservés durant toute la durée d'exécution du marché afin de permettre la comparaison avec les fournitures livrées.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Le dossier à remettre par le soumissionnaire sera remis par voie dématérialisée via la plateforme www.e-marchespublics.com

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) Matériel de prise en charge des hémorragies massives "adulte"** - Pas de montant minimum / Montant maximum annuel : 21 995 euros HT
- **Lot(s) Matériel de prise en charge des hémorragies massives "pédiatrique"** - Pas de montant minimum / Montant maximum annuel : 8 000 euros HT

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2024